

DÉCISIONS

1. L'Assemblée Générale est bien consciente que l'ACMSS est au bout de ses ressources : fonte de ses équipes, de ses ressources financières, des abonnements au BL... Aucune candidature n'est arrivée par courrier et aucune candidature ne se fait connaître dans l'assemblée présente. Nous sommes sans grand espoir de regrossir beaucoup.

2. L'Assemblée Générale entérine la fin de la structure nationale de l'ACMSS en 2021

Elle propose plusieurs pistes pour le faire le mieux possible :

* Prendre le temps cette dernière année de préparer tranquillement, sereinement la sortie.

* Tout le monde est appelé à faire le bilan de son engagement en ACMSS. Faire appel aux anciennes,

pour qu'elles témoignent de leur chemin parcouru.

* La dissolution se conclura par un BL de fin, un dossier de témoignages, de l'histoire de l'ACMSS.

3. Convocation en 2021 d'une assemblée générale extraordinaire, sur un WE, à une date qui sera prévue ultérieurement, pour voter et organiser la dissolution.

Vote pour le renouvellement du CA :

L'assemblée générale renouvèle sa confiance aux membres de l'ENA jusqu'en 2021.



L'arrêt de la structure nationale ne signifie pas l'arrêt des équipes. Celles qui le souhaitent pourront continuer à se réunir et se réorganiser au plan local ou régional en se rapprochant des instances diocésaines, de la Pastorale de la Santé, en déclarant une nouvelle association...

